



Appel à Projets IS²-IT Allocations Doctorales Programme 2015

Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés.

Pour la période 2012-2015, 16 DIM ont été labellisés :

- Agrosciences, écologie des territoires, alimentation
- Analytics : Les défis analytiques, du concept au système
- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie
- Biothérapie : Médecine régénérative, cellules souches et transplantation
- Cancérologie
- Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète
- Cerveau et pensée (neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition)
- Des atomes froids aux nanosciences
- Genre, inégalités, discriminations
- Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail
- Innovation, sciences, techniques, société
- Les pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal
- Oxydes multifonctionnels
- Problématiques transversales aux systèmes complexes
- Réseau de recherche doctoral de mathématiques de l'Île-de-France
- Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable

Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>

La majorité des appels à projets émis par les DIM sont lancés conjointement le **15 décembre 2014**. Cette coordination a pour objectif de permettre aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de supporter leur projet. En contre partie, **un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM**. Pour les projets à l'interface entre plusieurs DIM, nous vous invitons à prendre connaissance de leurs axes thématiques respectifs afin d'identifier l'appel à projets qui semble le plus en adéquation avec votre projet. **Après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra pas être transmis à un autre DIM.**



Action financée par la Région Île-de-France

Le DIM IS²-IT lance un **appel à projets pour l'attribution d'allocations doctorales** financées par la Région Île-de-France, d'une durée maximale de **3 ans**. Le salaire mensuel net du doctorant est de 1 450 €. Le financement régional couvrira également, dans la limite de 5 000 € par allocation doctorale, des actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche (frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications, etc.). Les allocations sont financées à 100% par la Région Île-de-France et ne sont pas cumulables avec un autre mode de financement (autre allocation de recherche, bourse CIFRE, ...). Les missions d'enseignement et de diffusion de la culture scientifique sont néanmoins admises, à condition d'être incluses dans le contrat doctoral pour les allocations doctorales.

I. Thématiques

Pour l'AAP 2015, la priorité portera sur les projets qui auront l'ambition d'analyser les processus de globalisation au prisme des relations savoir-pouvoir. Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- Etude des généalogies, des architectures du "global" et des modes de gouvernement en matière climatique, en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé, de finance,...
- Etude des divers types de politiques et d'instruments de gouvernement envisagés : marchés du carbone, taxation énergétique, transferts technologiques, analyse des risques, systèmes de surveillance, ... ;
- Etude de la fabrique de l'expertise et des savoirs « globaux » : ontologies, modélisations, métrologies; professionnalisation, désignation et légitimation des « experts globaux »; circulation internationale des individus et des outils techniques (modèles, outils de management, technologies du Risk Assessment, analyses coût- bénéfice,...) ;
- Etude des acteurs « globaux » qui jouent un rôle croissant dans la production et dans la circulation des savoirs, les organisations intensives en connaissances (entreprises, réseaux professionnels, grandes ONG, organisations internationales, Think tanks,...).

Cet appel est ouvert à l'ensemble des SHS, notamment : sociologie, science politique, anthropologie, droit, histoire, géographie, économie, gestion.

En articulation avec la 21^{ème} Conférence internationale pour le Climat (COP 21) qui se tiendra en novembre 2015 à Paris, la Région Ile-de-France a ciblé l'air comme thématique régionale annuelle pour 2015. A ce titre, la Région financera de manière privilégiée des projets de recherche et de diffusion de la culture scientifique qui s'inscrivent dans cette thématique par le biais de plusieurs de ses dispositifs : le financement allocations doctorales, le soutien à des actions de diffusion de la culture scientifique, la participation à l'acquisition d'équipements scientifiques, le soutien à des projets de Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) et le financement de colloques scientifiques.

Aussi, une attention particulière sera apportée aux projets s'inscrivant dans cette thématique.



Les projets de thèse pourront aussi concerner les thèmes des deux autres axes du DIM IS2-IT :

Axe 1 – Les processus d’innovation en société

Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- L'étude des processus d'innovation dans un monde digitalisé ;
- L'analyse de l'histoire longue des droits de propriété intellectuelle et de la constitution des «communs» scientifiques ;
- L'innovation sociale et l'innovation «responsable» ;
- La gouvernance des transitions (vers la ville durable, vers une économie décarbonnée, vers une réduction de 50% des pesticides utilisés en agriculture, ...) ;
- Le rôle et la place des sciences sociales dans des dispositifs de recherche et dans les interactions sciences-société (recherches critiques, recherche intervention, recherche «embedded», ...).

Axe 2 - Transformation des régimes et institutions de production de connaissances

Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- Etude de la réforme des institutions traditionnelles (université, organismes de recherche publique), étude des nouvelles politiques de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- Etude des nouvelles technologies de gouvernement de la science et de la technique (gouvernement par les indicateurs quantitatifs et par les techniques de benchmarking, rôle de l'évaluation participative et du débat public, ...) ;
- La gouvernance des controverses et des risques.

II. Laboratoires d'accueil

Les candidats seront rattachés à un laboratoire de recherche francilien. Sans que la liste soit exclusive, les principaux laboratoires engagés dans le DIM IS2-IT sont les suivants :

Centre Alexandre Koyré, contact : Christophe Bonneuil (bonneuil@damesme.cnrs.fr)

CECOJI, contact : Stéphanie Lacour (lacour@ivry.cnrs.fr)

CEPN, contact : Benjamin Coriat (coriat@club-internet.fr)

CERDI, contact : Jean-Pierre Relmy (jean-pierre.relmy@u-psud.fr)

CERMES3, contact : Maurice Cassier (cassier@pop.vjf.cnrs.fr)

CNAM (LISE et LIRSA), contact : Jean-Louis Laville (jean-louis.laville@lise.cnrs.fr)

CRDST, contact : Christine Noiville (noiville@yahoo.fr)

CSO, contact : Olivier Borraz (olivier.borraz@sciences-po.org)

Département SES, Telecom ParisTech, contact : Christian Licoppe (licoppe@enst.fr)

I3, contact : Madeleine Akrich (madeleine.akrich@mines-paristech.fr)

IDHE, contact : Pierre-Paul Zalio (pierre-paul.zalio@ens-cachan.fr)

IRD, contact : Frédéric Thomas (frederic.thomas@ird.fr)

Laboratoire Printemps, contact : Jérôme Pélisse (jerome.pelisse@uvsq.fr)

LATTS, contact : Olivier Coutard (coutard@enpc.fr)

LISIS, contact : Pierre-Benoit Joly (joly@inra-ifris.org)



Action financée par la Région Île-de-France

III. Critères d'éligibilité et règles spécifiques aux allocations doctorales

Critères d'éligibilité du projet :

- 1) Le laboratoire d'accueil doit être localisé en Ile-de-France.
- 2) Le directeur de thèse (HDR) porteur du projet doit encadrer au maximum 3 doctorants à la rentrée universitaire 2015-2016, ce nombre maximal étant porté à 8 pour les disciplines des sciences humaines et sociales.

Critères d'éligibilité du candidat éventuel associé à l'allocation :

- 1) Il n'existe pas de critère de nationalité, ni d'âge des candidats. Néanmoins, les candidats âgés de plus de 30 ans doivent pouvoir justifier d'un parcours professionnel atypique.
- 2) Le candidat doit être titulaire d'un master 2, d'un DESS, d'un DEA ou équivalent et être inscrit en 1ère année de doctorat à la rentrée universitaire 2015-2016 dans l'école doctorale francilienne ayant agréé le projet.
- 3) Le candidat ne doit pas être titulaire d'une thèse d'université, d'un PhD ou équivalent.

L'embauche du candidat doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2015.

IV. Procédures

Les dossiers complets devront être soumis par voie électronique le **31 mai 2015 à minuit**. Ils seront adressés à l'adresse suivante : DIM_IS2_IT@ifris.org.

La sélection sera faite par un jury d'experts extérieurs à la Région Île-de-France sur la base de la qualité du candidat, de la qualité de l'équipe d'accueil, de l'intérêt scientifique et la faisabilité du projet, et sa cohérence avec les axes du DIM IS²-IT.

Pour être définitivement retenus, les dossiers sélectionnés par le jury doivent être approuvés par le Comité de direction du DIM et par la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France (réunion prévue en juillet 2015).

V. Composition du dossier de candidature

- un CV du candidat
- un CV du directeur de thèse
- le dossier de candidature comprenant notamment le projet de thèse en 5 à 10 pages
- une lettre de soutien du laboratoire d'accueil

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur les sites internet du DIM IS2-IT (<http://dim-is2it.com/>) et de l'IFRIS (<http://ifris.org/>).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Pour les aspects administratifs : rust@ifris.org

Pour les aspects scientifiques : joly@inra-ifris.org



Action financée par la Région Île-de-France